

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANCIÉ
Séance du 5 octobre 2026**

Délibération n° 2026.10.81

NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 14

DATE DE LA CONVOCATION : 28 septembre 2026

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 28 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq octobre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie – salle du conseil, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Florent BARBAFIERI, Maxence BIGNIER, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Rémy CHAVANNE-TRICHARD, Emmanuel CHERMETTE, Nadine DESHENRY SABATINO, Denis GAROD, Jacky MENICHON, Alexandra PRAT, Gaëlle RAYNAUD, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

Excusée : Mme Anne GENY DE FLAMMERE COURT

Monsieur Florent BARBAFIERI est élu secrétaire de séance.

Objet : Acquisition des parcelles cadastrées section A n° 321 et 322 d’une surface de 3 778 m²

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d’un mail de Madame Anne-Marie MONNET STEPHAN faisant part de son souhait de vendre deux terrains dont elle est propriétaire.

Il s’agit des parcelles cadastrées section A n° 321 et 322 sis rue René Teil d’une surface totale de 3 778 m². Ces parcelles sont situées à l’intérieur de la zone d’orientation d’aménagement et de programmation (OAP) n° 1 du Plan Local d’Urbanisme (PLU).

Il serait donc judicieux pour la commune d’acquérir ces terrains afin de donner place à d’éventuels futurs projets.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l’exposé de Monsieur le Maire, accepte d’acquérir les deux parcelles susvisées au prix de dix mille euros (10 000 €) et autorise Monsieur le Maire à signer l’acte d’achat.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche-sur-Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

**Le Maire,
Jacky MENICHON**



**Le secrétaire,
Florent BARBAFIERI**

